

Centre du droit de l'entreprise

DOSSIRS BRIVES 133

Collaborateurs

M. F. ALCADE

Maître-assistant, directeur des enseignements de fiscalité à la Faculté de Droit de Montpellier

M. J. AZEMA

Professeur à la Faculté de Droit de Lyon et au CEIPI

M. J.J. BURST

Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg - Directeur général du CEIPI

M. A. CASALONGA

Conseil en Brevets - Diplômé du CEIPI - Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Zurich

M. A. CHAVANNE

Professeur à la Faculté de Droit de Lyon et au CEIPI - Directeur du Centre Paul Roubier

M. J.M. DELEUZE

Professeur associé à la Faculté de Droit de Montpellier

M. X. DESJEUX

Docteur en Droit - Avocat à la Cour d'Appel de Paris

M. D. FRANÇON

Responsable du Groupe de recherches «Conventions Internationales» CDE - CEIPI

M. M. de HAAS

Conseil en Brevets, Professeur au CEIPI

M.D. KLEIN

Ingénieur ENAC, Service de Propriété Industrielle d'IBM

M. D. LAGAÜZEIRE

Docteur en Droit, Conseil en Brevets

M. M. LE BRUSQUE

Ingénieur, Service des Brevets Sté Creusot-Loire - Diplômé du CEIPI

M. C. LE STANC

Maître-assistant à la Faculté de Droit de Montpellier - Professeur au CEIPI

M. A. LUCAS

Maître-assistant à la Faculté de Droit de Nantes

M. F. MAGNIN

Maître-assistant à la Faculté de Droit de Dijon

M. J.M. MOUSSERON

Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier - Directeur des recherches du CEIPI

M. L. PETRANKER

Docteur en Droit de la Propriété Industrielle. Département des Brevets de Roussel-Uclaf

M. Y. REBOUL

Maître-assistant à la Faculté de Droit de Strasbourg - Directeur de la section française du CEIPI

Mme R. SADONES-LAURENT

Présidente CEMIPI - Direction des Services Juridiques et de Propriété Industrielle l'AIR LIQUIDE

Mme J. SCHMIDT

Maître-assistante à la Faculté de Droit de Lyon

Mme A. SONNIER

Assistante à la Faculté de Droit de Montpellier

M. J.P. STENGER

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

M. P. VIGAND

Ingénieur E.S.E. - Docteur en Droit - Diplômé du CEIPI

M. M. VIVANT

Maître-assistant à la Faculté de Droit de Montpellier

EQUIPE DE RECHERCHES EN PROPRIETE INDUSTRIELLE CDE - CEIPI

Gérant

Bibliothèque

· Actualités de Droit de l'Entreprise :

- Les ordonnances de septembre 1967 et le droit commercial
- Actualités de droit de l'entreprise 1968
- Nouvelles techniques contractuelles
- Nouvelles techniques de concentration
- Les services communs d'entreprises
- L'exercice en groupe des professions libérales
- Le know how
- La publicité et le droit
- Garanties de résultat et transfert de techniques

• Bibliothèque du Droit de l'Entreprise :

- Le groupement d'intérêt économique par Ch. Lavabre (épuisé)
- La responsabilité du banquier par J. Vézian
- La société civile professionnelle par A. Lamboley
- Le droit de la distribution par J.M. Mousseron et autres auteurs
- Le Contrôle de la gestion des sociétés anonymes par R. Contin
- Les réserves latentes par R. Abelard
- Le contrat de sous-traitance par L. Valentin
- L'entente prohibée à travers les avis de la commission technique des ententes par V. Selinsky (à paraître)

• Bibliothèque de Propriété Industrielle (C.E.I.P.I.)

- L'invention protégée après la loi du 2 janvier 1968 par J. Schmidt
- L'épuisement du droit du breveté
- La copropriété des brevets d'invention
- Le Know How : sa réservation en droit commun par R. Fabre
- L'acte de contrefaçon par Ch. Le Stanc
- Juge et loi du brevet par M. Vivant
- Le droit français nouveau des brevets d'invention par J.M. Mousseron et A. Sonnier
- Les contrats de recherche par Y. Reboul

• Bibliothèque L.G.D.J.

- Les groupes de contrats par B. Teyssié
- L'affrètement aérien par J.P. Tosi

"Cahiers de Droit de l'Entreprise"

Supplément de la Semaine Juridique, éd. C.I. Renseignements sur demande au Centre du Droit de l'Entreprise.

Lettre de la Distribution

Renseignements sur demande au Centre de Droit de l'Entreprise

Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise

Le Centre du Droit de l'Entreprise de Montpellier assure une préparation couplée au Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de Droit des Affaires (D.E.S.S.) et au Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise (D.J.C.E.).

Peuvent demander leur inscription à ce programme de formation les étudiants titulaires de la Maîtrise de Droit (option Droit des Affaires) ou de diplômes admis en équivalence.

Les auditeurs bénéficient d'enseignements réguliers dans les matières suivantes Droit des Sociétés, Droit Fiscal, Droit Social, Droit des Contrats, Droit International, Droit Financier, Comptabilité et Gestion Financière.

Un stage leur est assuré au sein du service juridique d'une entreprise ou d'un cabinet de conseil juridique et fiscal.

Les étudiants désireux d'obtenir une spécialisation dans les techniques de gestion du personnel ou dans les techniques fiscales ont la possibilité de préparer un certificat complémentaire.



Pour tous renseignements s'adresser à :

- Centre du Droit de l'Entreprise - Faculté de Droit et des Sciences Economiques 39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Cédex - Tél. (67) 72.69.80 - poste 81.

- Fondation Nationale pour le Droit de l'Entreprise 9, rue Richepanse - 75001 Paris - Tél. 260.10.18

DOSSIERS BREVETS 1979, VI

I - ETUDE

-LOI DE 1968 - JURISPRUDENCE 1969 - 1979

II - JURISPRUDENCE

COM. 22 mai 1979 (guide n. 1)

Aff. PRECIBIO & COLAS c/TECHNICON INSTRUMENTS

Brevet n. 1 353 665

PIBD 1979, 242, III, 284

- Brevetabilité : Caractère industriel (art. 80 L. 1844)

. Technique d'analyse ** Imprimé support **

T.G.I. Paris 2 mai 1979 (guide n. 2)

Aff. Soc. RHODE & SCHWARTZ c/X

PIBD 1979, 245, III, 364

- Responsabilité des mandataires *

Paris 4 juillet 1979 (guide n. 3)

Aff, STE CONCAST et AUTRES c/STE FIVES-CAIL-BABCOCK

Inédit

- Action en contrefaçon et plainte devant commission C.E.E., sursis à statuer ; non **

Comm. 18 juin 1979 (guide n. 4)

Aff. STE VITEX et AUTRE c/CANOUET

Inédit

-Licence gratuite; frais de mise au point **

- Invention de dirigeant social ***

- Cession de brevet par un copropriétaire *

Comm. 2 octobre 1979 (guide n. 5)

Aff. CAUVIN YVOSE c/POZZO

PIBD 1979, 247, III, 402

Brevet n. 173 263

-Clause de résiliation : compatibilité avec l'article 1184 C.C. **

Obligation d'exploitation du licencié

. V. note de Mr. J. TASSY :« Une obligation trop oubliée : L'obligation d'exploiter du licencié de brevet»

Toulouse 15 février 1978 (guide n. 6)

Aff. STE ERIKA I.D.C. c/STE SATO CORPORATION

Brevets n. 1 555 483 ; 1 526 957 ; 1 573 365 ; 2 012 239 ; 2 077 088

- Le refus d'une licence à l'amiable **

- La preuve de la capacité d'exploiter **

- Le tribunal territorialement compétent *

- Introduction fautive d'une demande de licence obligatoire **

 Demande de licence obligatoire portant sur un appareil breveté également protégé par un modèle *

- Faute précontractuelle : rupture injustifiée des pourparlers **

III - DOCUMENTE, .

A - LE DROIT FRANÇAIS

B - CONVENTION DE PARIS

C - CONVENTION DE MUNICH

D - CONVENTION DE MUNICH

E - CONVENTION DE LUXEMBOURG

F - CONVENTIONS DIVERSES

IV - INFORMATIONS RAPIDES